



PARTENARIATS MULTIPARTITES | ODD 6

Préserver la ressource en eau et l'exploiter de façon durable



Il n'est pas de vie sans eau. Or, dans le monde entier, 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à une eau potable salubre et 4,2 milliards n'ont pas accès à des installations sanitaires hygiéniques. L'eau et l'élimination des matières fécales revêtent une importance capitale pour la santé de l'humanité. Les partenariats multipartites peuvent ici parvenir à des améliorations.

Nous buvons l'eau, l'utilisons pour faire la vaisselle, laver nos vêtements et nettoyer nos logis, et nous en avons besoin dans l'agriculture et dans l'industrie. L'eau potable est un bien élémentaire et précieux. Les Nations unies ont formulé spécialement en vue de sa protection l'Objectif de développement durable 6 (ODD 6). L'accès à l'eau potable accuse de grandes disparités régionales. Tandis qu'en Europe 92 % de la population a un accès fiable à des sources d'eau potable, ce chiffre n'est que de 29 % en Afrique.

Il en va de même de l'accès à des installations sanitaires. Une personne sur onze doit faire ses besoins en plein air et près d'une sur trois n'a chez elle ni eau, ni lavabo, ni toilette. Ces conditions sanitaires précaires contribuent à la propagation des maladies et des épidémies. L'accès aux installations sanitaires et à l'eau n'est pas important que pour la santé, mais conditionne aussi la prospérité de l'économie. Dans leur rapport sur l'eau de 2021, les Nations unies mettent en garde contre la « spirale de régression » que la pénurie d'eau pourrait déclencher. Malgré cette certitude, la communauté mondiale s'abstiendrait d'en tirer suffisamment les conséquences et investirait trop peu dans l'infrastructure hydraulique, telle la critique formulée par l'UNESCO.

Partenariats multipartites

Pour accélérer les investissements, approvisionner davantage de personnes en eau potable et exploiter les ressources de façon plus durable, les partenariats multipartites (PMP) peuvent jouer un rôle important, surtout si les acteurs clés essentiels issus des gouvernements, des entreprises et de la société civile s'attachent ensemble à trouver des solutions.

Un PMP peut être initié par des entreprises, des associations, des organisations du monde scientifique ou de la société civile ou par des institutions publiques. Sa valeur ajoutée réside dans le fait que les partenaires concentrent compétences clés, expériences et ressources, gagnant ainsi en efficacité pour un thème donné.



Partenariats2030 – la plateforme des PMP

Le projet Partenariats2030 assure pour le compte du **ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du développement (BMZ)** la promotion des partenariats multipartites et contribue ainsi à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le BMZ soutient actuellement quelque 80 PMP par l'intermédiaire de la **Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH** et d'**Engagement Global – bengo**. La GIZ gère le projet Partenariats2030, apporte un appui multiple et varié aux PMP et aux parties prenantes, les met en réseau avec des partenaires et fournit des informations.



© GIZ/Michael Kottmeier

La méthode des PMP

Le PMP est une forme de coopération qui rassemble des acteurs issus d'au moins trois des secteurs suivants : la société civile, l'État, le secteur privé et les milieux scientifiques. Ces acteurs œuvrent de concert, et sur un pied d'égalité, en faveur du bien commun. La coopération à long terme permet à un PMP d'induire des effets transformationnels.

Normes pour une bonne gestion de l'eau

L'Alliance for Water Stewardship stimule la coopération entre les utilisateurs de l'eau et s'attache à contribuer à une gestion durable des ressources en promouvant le respect de la norme AWS. Elle constitue un exemple de la contribution des PMP à la réalisation de l'ODD 6.

L'apparition de pénuries de ressources existentielles comme l'eau aggrave le risque de conflits, surtout lorsque des acteurs différents s'estiment défavorisés. L'Alliance for Water Stewardship (AWS) œuvre à prévenir l'apparition même de tels conflits en impulsant un processus faisant appel à toutes les parties concernées qui, ensemble, concluent un accord de gestion durable de l'eau, s'engagent au respect de la norme internationale AWS et mettent en œuvre les mesures qui en résultent.

L'AWS a été créée en 2014 – par des entreprises industrielles, des organismes étatiques et des organisations de défense de l'environnement comme le WWF. L'AWS a élaboré la norme au cours d'un processus de quatre ans auquel différents acteurs ont participé. Ce document est à ce jour le seul cadre destiné aux acteurs du secteur de l'eau qui se conforme intégralement aux lignes directrices de l'Alliance ISEAL, l'alliance mondiale pour l'établissement de normes de certification crédibles. La norme AWS exige qu'utilisateurs, utilisatrices et acteurs collectent des données relatives à l'eau, s'engagent à assurer une gestion responsable de l'eau, suivent un plan correspondant, évaluent régulièrement les résultats, les divulguent et les diffusent auprès d'autres acteurs.

La norme AWS met à la disposition des gros utilisateurs d'eau un cadre mondialement applicable leur permettant de comprendre leur propre utilisation de l'eau et ses conséquences et de coopérer avec d'autres acteurs pour rendre leur gestion de l'eau plus durable en ménageant davantage les ressources.

Organisations non gouvernementales, entreprises et organismes publics coopèrent au sein de l'Alliance for Water Stewardship. En Allemagne, ce sont par exemple Aldi,



BASF, Boehringer Ingelheim, EDEKA, Gerresheimer AG, Lidl, Veolia, le WWF, la GIZ, et la Société allemande d'investissement et de développement (DEG) du groupe KfW qui s'engagent au sein de l'Alliance.

La mise en œuvre des normes et des outils de l'AWS contribue à une bonne gouvernance de l'eau, à un bilan hydrologique durable, à une bonne qualité de l'eau, à la préservation des zones importantes liées à l'eau, et à l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH).

Publié par :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Friedrich-Ebert-Allee 32 + 36, 53113 Bonn, Allemagne

Secrétariat de Partenariats2030

Des informations complémentaires sur le thème des PMP sont disponibles sur notre site web : www.partenariats2030.org

info@partnerschaften2030.de
Téléphone : +49 228 4460-3357

Rédaction :

netzhammer & breiholz, www.netzhammerbreiholz.de

Conception :

Atelier Löwentor, Darmstadt, www.loewentor.de

Mise en page :

DIAMOND media GmbH, Neunkirchen-Seelscheid,
www.diamond-media-pr.de

Bonn, septembre 2021